



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

DU 19 MARS 2019

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 15 mars 2019

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PRÉFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	<u>INTITULE</u>	Page
2019/877	18/02/2019	Modifiant l'arrêté n° 2018/1062 portant composition du Conseil d'Administration, de l'Établissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA)	4



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

ARRÊTÉ N° 2019 / 877

**modifiant l'arrêté n°2018/1062 portant composition du
Conseil d'Administration, de l'Etablissement Public d'Aménagement
Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA)**



**LE PRÉFET DU VAL-DE-MARNE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE,**

- VU** le décret n°2007-785 du 10 mai 2007 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine Amont ;
- VU** le décret n°2017-1507 du 27 octobre 2017 modifiant le décret n°2007-785 du 10 mai 2007 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont, notamment son article 2 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2018/1062 du 29 mars 2018 portant composition du conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont ;
- VU** l'arrêté n°2018/1098 du 3 avril 2018, complétant l'arrêté n°2018/1062 portant composition du Conseil d'Administration, de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA) ;
- VU** l'arrêté n°2018/2378 du 11 juillet 2018, complétant l'arrêté n°2018/1062 portant composition du Conseil d'Administration, de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA) ;
- VU** l'arrêté n°2018/3112 du 24 septembre 2018, modifiant l'arrêté l'arrêté n°2018/1062 portant composition du Conseil d'Administration, de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA ORSA)
- VU** l'arrêté du Ministre de l'action et des comptes publics du 11 mars 2019 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et publié au journal officiel
- SUR** proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne ;

ARRÊTE :

Article 1 : l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n°2018/1062 du 29 mars 2018 portant composition du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont est modifié comme suit :

1. Huit membres, représentant l'État, désignés à raison de :
 - a) Un membre désigné par le ministre chargé de l'urbanisme :
Titulaire : Mme Valérie BELROSE
Suppléant : M. Eric CORBEL
 - b) Un membre désigné par le ministre chargé du logement
Titulaire : Mme Catherine LARRIEU
Suppléant : Mme Justine AURIAT-BONENFANT
 - c) Un membre désigné par le ministre chargé du budget
Titulaire : M. Pascal LEFEVRE
Suppléant : M. Daniel PARTOUCHE
 - d) Un membre désigné par le ministre chargé des transports
Titulaire : M. Pierre-Julien EYMARD
Suppléant : Mme Isabelle DERVILLE
 - e) Un membre désigné par le ministre chargé de l'économie
Titulaire : M. Louis-Gonzague MELCHIOR
Suppléant : Mme Maud DE VAUTIBAUT
 - f) Un membre désigné par le ministre chargé de l'environnement
Titulaire : M. Anne-Claire GRISEZ
Suppléant : M. Jean-Marie CHABANE
 - g) Un membre désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales
Titulaire : Mme Fabienne BALUSSOU
Suppléant : M. Emmanuel MIGEON
 - h) Un membre désigné par le ministre chargé de la politique de la ville
Titulaire : M. Fabien CHOLLET
Suppléant : Mme Martine LAQUIEZE
2. Vingt membres représentant les collectivités territoriales et leurs établissements publics :
 - a) Trois représentants désignés par le conseil régional d'Île-de-France
Titulaire : M. Vincent JEANBRUN
Suppléant : M. Franck LE BOHELLEC
Titulaire : M. Didier GONZALES
Suppléant : M. Grégoire de LASTEYRIE

Titulaire : M. Fabien GUILLAUD-BATAILLE

Suppléant : Mme Dominique BARJOU

- b) Trois représentants désignés par le conseil départemental du Val-de-Marne

Titulaire : M. Pierre GARZON

Suppléant : Mme Evelyne RABARDEL

Titulaire : M. Abraham JOHNSON

Suppléant : M. Mohamed CHIKOUCHE

Titulaire : Mme Patricia KORCHEF-LAMBERT

Suppléant : M. Nicolas TRYZNA

- c) Un représentant de la métropole du Grand Paris désigné par son président au sein du conseil métropolitain

Titulaire : M. Michel LEPRETRE

Suppléant : .

- d) Deux représentants de la métropole du Grand Paris désignés en son sein par le conseil métropolitain parmi ceux des communes de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Titulaire : M. Richard DELL' AGNOLA

Suppléant : Jean-Marie VILAIN

Titulaire : Mme Christine JANODET

Suppléant : Mme Patricia TORJMAN

- e) Un représentant désigné par la commune d'Ablon-sur-Seine

Titulaire : M. Eric GRILLON

Suppléant : M. Jean-Bernard PAUL

- f) Un représentant désigné par la commune de Chevilly-Larue

Titulaire : Mme Stéphanie DAUMIN

Suppléant : Mme Régine BOIVIN

- g) Un représentant désigné par la commune de Choisy-le-Roi

Titulaire : M. Didier GUILLAUME

Suppléant : M. Patrice DIGUET

- h) Un représentant désigné par la commune d'Ivry-sur-Seine

Titulaire : M. Philippe BOUYSSOU

Suppléant : Mme Sabrina SEBAIHI

- i) Un représentant désigné par la commune d'Orly

Titulaire : M. Jean-François CHAZOTTES

Suppléant : M. Alain GIRARD

- j) Un représentant désigné par la commune de Rungis
Titulaire : M. Raymond CHARESSON
Suppléant : Mme Béatrice WILLEM
- k) Un représentant désigné par la commune de Thiais
Titulaire : M. Daniel BEUCHER
Suppléant : M. Pierre SEGURA
- l) Un représentant désigné par la commune de Valenton
Titulaire : Mme Françoise BAUD
Suppléant : Laurent PERICHON
- m) Un représentant désigné par la commune Villeneuve-le-Roi
Titulaire : M. Jean-Marie SIMON
Suppléant : M. Gérard SADRIN
- n) Un représentant désigné par la commune de Villeneuve-Saint-Georges
Titulaire : Mme Sylvie ALTMAN
Suppléant : M. Alexandre BOYER
- o) Un représentant désigné par la commune Vitry-sur-Seine
Titulaire : M. Jean-Claude KENNEDY
Suppléant : Mme Cécile VEYRUNES-LEGRAIN

Article 3 : les autres dispositions, de l'arrêté préfectoral n°2018/1062 du 29 mars 2018 précité, demeurent inchangées.

Article 4 : la Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne et dont copie sera adressée à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Fait à Créteil, le 18 mars 2019

Le Préfet du Val-de-Marne,

Signé

Laurent PREVOST

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Madame Fabienne BALUSSOU

Secrétaire Générale de la Préfecture du Val-de-Marne

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD